

Equit'Aravis

10 – 14 ans



Les indispensables :

LES DOCUMENTS :

- Fiche sanitaire

DANS TA VALISE :

- Des vieilles chaussures pour les activités aquatiques !



Thônes

REF : 074 035 001

Prêts pour vivre un véritable **stage d'équitation** au cœur des montagnes ?

C'est parti pour 4 séances par semaine au centre équestre de Thônes ! Au programme : sauts d'obstacles, dressage, découverte de "l'équifeel" en passant par le hunter ...

Bien évidemment, les veillées, grands jeux, sans oublier les **baignades**, l'initiation à l'**escalade** et des **randonnées** en montagne agrémentent ce séjour. Une grande partie des déplacements se font à pied ou à vélo.

Chaque séjour bénéficiera également d'une journée découverte **d'Annecy et de son lac** pour une bonne baignade !

Pour les séjours de 14 et 21 jours : on part en **rando-bivouac** avec les copains !

Spécial séjour de 21 jours : une demi-journée au **parc aventure accrobranche** s'ajoute à ce programme déjà bien rempli.

LE SITE



Charmant village typique, Thônes, capitale du Reblochon, est un village savoyard typique de 5 200 habitants, à 650 m d'altitude au cœur du Massif des Aravis et à 21Km d'Annecy. A la sortie du village, le centre UFOVAL emprunte les locaux de l'école publique : point de départ pour la découverte de la région . Le séjour est organisé dans l'école primaire aménagée en centre de vacances pour accueillir 48 jeunes. Nous bénéficions de l'ensemble de l'infrastructure et du gymnase. Les chambres de 8 à 10 lits équipées d'un lavabo se situent au rez-de-chaussée. Des salles d'activités sont mises en place dans certaines salles de classe, tout comme la bibliothèque. La cour est équipée de jeux, de tables de ping-pong... Les douches individuelles sont à proximité des chambres. À l'intérieur, des salles d'activités et une salle polyvalente sont à disposition. La

majorité des activités sont accessibles à pied ou en vélo.

LES ACTIVITÉS

Rando bivouac : (14 et 21 jours)

Entrez dans la peau d'un aventurier : les enfants partent du centre à pied sur les sentiers et installent leur campement pour 1 ou 2 nuits au milieu de la nature, préparent le repas et font une veillée autour d'un feu de camp. Sur le plateau de Beauregard, au pied de la Tournette ou à proximité d'une chèvrerie aux Villards sur Thônes, découvrez la vie au grand air avec les copains ! La randonnée peut aussi se faire avec un guide de montagne qui connaît les lieux sur le bout des doigts, mais aussi la faune et la flore. Il fera de ce moment un temps ludique et enrichissant.

Un maximum 18 jeunes sont encadrés par 2 animateurs.

Escalade :

Un animateur spécialisé apprend les bases de l'escalade sur le mur équipé du gymnase : nœuds, utilisation du matériel, consignes de sécurité. Une sortie falaise avec un moniteur qualifié permet de mettre en exercice la technique apprise. Nous pouvons nous exercer sur les parois de différents niveaux. Les lieux de grimpe se trouvent aux alentours du centre, sur des parois homologuées par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade. Des sensations à développer ou découvrir en toute sécurité.

Vélo et baignades :

De jolis petits chemins adaptés au VTT courent tout autour de Thônes. C'est une belle occasion pour découvrir agréablement les environs...

Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 enfants est présent dans l'eau. Les jeunes vont à la piscine municipale de Thônes ou se rafraîchissent dans le Nom (petit torrent qui irrigue Thônes).

Equitation :

Stage d'équitation de 4 séances de 2 heures par semaine au centre équestre de Thônes. Les enfants vont à l'activité à pied ou à vélo. Ils participent ensemble aux soins des chevaux et aident à l'entretien des boxs pour une découverte globale de l'activité. 10 à 12 jeunes maximum par séance, pour évoluer de façon concrète et suivie. L'objectif principal étant le plaisir et le respect des chevaux, pour pouvoir réaliser une activité physique et créer un lien entre le jeune et l'animal.

Nombre de séances :

- ➔ 4 séances pour un séjour de 7 jours
- ➔ 8 séances pour un séjour de 14 jours
- ➔ 12 séances pour un séjour de 21 jours

Accrobranche : (21 jours)

Une sortie accrobranche à l'Aravis Parc Aventures de Thônes est organisée. Les jeunes s'y rendent à vélo ou à pied (à 2 km du centre, environ 15 minutes). Des parcours de différentes difficultés permettent aux jeunes de grimper et de se déplacer d'arbre en arbre avec une ligne de vie continue pour un maximum de sécurité. De nombreux défis sont à relever : ponts de singe, tyroliennes, filets à grimper.

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...



L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Un directeur et un animateur pour 8 enfants en moyenne. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de veiller à la sécurité affective et physique des enfants dont ils ont la charge.

LE TRANSPORT

Le voyage s'effectue en train jusqu'à Annecy puis en bus jusque Thônes. Une convocation regroupant toutes les informations sera mise à disposition 10 jours avant le départ.

SANTÉ

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

ALIMENTATION

Le centre se fait livrer les plats en liaison froide. Exceptionnellement, certains repas pourront être faits sur le centre. Les repas sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif de partage durant lequel les animateurs veilleront à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage des tables... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés.

HYGIÈNE

La douche est effectuée chaque jour avant le dîner et tous les matins une « petite » toilette est faite. Les animateurs encadrent ce temps et conseillent les plus jeunes. L'assistante sanitaire veille sur l'hygiène des enfants en assistant régulièrement au temps des douches, en vérifiant les petits bobos, les ongles, les cheveux... Le linge est lavé régulièrement. Malgré l'attention que l'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Pour les séjours de 7 jours, le linge n'est pas lavé sauf en cas d'accident.

ARGENT DE POCHE

Il n'est pas nécessaire d'apporter une somme trop importante, 10 à 20 euros pour l'ensemble du séjour sont suffisants. Vous la remettrez à un responsable au moment du départ dans une enveloppe marquée aux nom et prénom de l'enfant.

OBJETS DE VALEUR

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (téléphone portable, appareils numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradation ou perte d'objets ne sont pas couverts par notre association.



COMMUNICATION

INTERNET Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ufoval.fol74.org. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants

COURRIER Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

TELEPHONE Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, armez-vous de patience car les lignes sont souvent occupées (les plages horaires d'appel seront précisées dans la lettre du directeur). Si votre enfant amène son téléphone portable durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement afin que les enfants profitent pleinement de leur séjour sans gêner les autres. Nous ne sommes pas responsables en cas de casse, de perte ou de vol.

AVANT LE DÉPART

La convocation au départ sera disponible 10 jours avant le début du séjour.

Le directeur publiera sur le BLOG la "lettre aux jeunes", ce document est destiné à vos enfants. Dans celui-ci, les derniers détails et informations à connaître avant le voyage seront donnés.

DOCUMENTS À REMETTRE

Impérativement avant le départ :

- Dossier validé sous Vacances pour tous

Impérativement le jour du départ :

- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Argent de poche
- Fiche trousseau (à mettre dans la valise)

ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise. Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traitée sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Attention ! Si le comportement de votre enfant venait à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise, frais de retour à votre charge...

TROUSSEAU

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : _____

Il est indispensable de marquer l'ensemble des vêtements, chaussures (y compris ceux portés au cours du